

DIPLÔME UNIVERSITAIRE PSYCHOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE DE LA PÉRINATALITÉ ET DU TRÈS JEUNE ENFANT

Objectifs

L'intérêt d'un dépistage et d'une prévention très précoce des difficultés et des troubles psycho(patho)logiques de l'enfant n'est plus à démontrer mais il reste encore beaucoup à entreprendre pour en tirer les conséquences au quotidien sur le terrain en libéral, à l'hôpital et dans les réseaux.

Ce DU a pour objectif de soutenir les professionnels et les institutions qui veulent s'engager dans cette direction en leur apportant les outils théoriques et cliniques pertinents dans une perspective épistémologique transdisciplinaire (psychologique, psychanalytique, neurobiologique, cognitive, sociologique).

Ce diplôme s'adresse donc aux différents professionnels impliqués dans le domaine de la périnatalité et de la première enfance qui souhaitent acquérir ou consolider une vision humaniste de celle-ci qui ne soit ni réductrice, ni chosifiante.



2020/2021

Formation

- 30 à 40 étudiants par promotion
- 130 heures réparties sur une année universitaire comportant un enseignement théorique, des groupes de travail
- Cours hebdomadaire : La psychiatrie du premier âge.
- Groupes de travail mensuels
3 Groupes à choisir

Examen

La formation préparant au Diplôme Universitaire est sanctionnée par :

- L'assiduité aux cours
- La validation de 3 groupes de travail mensuels
- Un examen écrit de fin d'études

Directeurs d'enseignements

Pr Bernard Golse - Pr Sylvain Missonnier

Conseil Scientifique :

Bernard Golse, Marie-Rose Moro, Monique Bydlowski, L.Vaivre-Douret

Organisé en coordination avec le D.U. d'Ethnopsychiatrie de Bobigny (Pr. Marie-Rose Moro)

Lieux d'enseignement

- Hôpital Necker-Enfants Malades
- Université Paris Descartes Faculté de Médecine

DIPLÔME UNIVERSITAIRE PSYCHOLOGIE ET PSYCHOPATHOLOGIE DE LA PÉRINATALITÉ ET DU TRÈS JEUNE ENFANT

Conditions d'admission

Les candidats doivent être :

- Titulaires du diplôme français de docteur en médecine
- Titulaires d'un diplôme de médecin permettant d'exercer dans le pays d'obtention ou d'origine
- Internes de spécialités médicales en dernière année d'internat
- Titulaires d'un D.E.S.S /Master de psychologie
- Infirmières, sages-femmes, puéricultrices
- Kinésithérapeutes
- Orthophonistes, psychomotriciens
- Educateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants
- Art-thérapeutes (arts-plastiques, musique, danse etc...)
- Opérateurs sociaux diplômés travaillant dans le champ de l'enfance...



2020/2021

Frais d'inscriptions

Formation professionnelle continue avec ou sans prise en charge : **1800 €**

Les exonérations et allègements sont de la compétence facultaire.

Inscriptions

En ligne :

www.scfc.parisdescartes.fr et CandiOnline

L'admission est prononcée par les directeurs d'enseignement. Le Service Commun de Formation Continue avise ensuite les candidats.

Les candidats seront convoqués en octobre 2020 à la réunion d'organisation (programmes des cours, choix des groupes de travail...)

Début des cours : octobre 2020

Toute question concernant le financement sont à adresser à la formation continue de la faculté

Informations

Secrétariat Pédagogique (organisation des cours) :

Marie-Claire Le Gall

d.u.perinat@gmail.com - **06.65.53.47.74**

Formation Continue

Faculté de Médecine Paris Descartes

inscription.dudiu.medecine@scfc.parisdescartes.fr

01.76.53.46.30